

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf restriction dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

25 Octobre 1883.

LES FINANCES SOUS LA RÉPUBLIQUE

Malgré l'attitude fière des opportunistes, voilà, le jour même de la rentrée, un ministre les quatre fers en l'air.

M. Tirard est condamné. Son insuffisance financière est démontrée.

La commission parlementaire ne veut pas de son budget rectificatif, et elle a raison.

Ayant l'air de renoncer au dangereux système des majorations inventé par le prestidigitateur Léon Say, ce pauvre M. Tirard — déjà célèbre par ses erreurs d'additions — avait imaginé de couper la poire en deux.

Son budget rectificatif diminuait le déficit de quelques millions seulement.

Pour l'honneur de la République opportuniste, il ne voulait pas admettre que les recettes de 1884 ne fussent pas supérieures à celles de 1883.

Or, si la fin de 1883 s'annonce mal, 1884 ne s'annonce pas mieux.

Déjà la perspective de voir grandir le déficit, que l'on cachait si soigneusement depuis quatre ans et qu'il a été impossible de dissimuler cette année, fait réfléchir beaucoup d'électeurs républicains.

Si la République continue à faire de mauvaises affaires, son compte sera bientôt réglé.

Les membres de la commission du budget ont vu plus loin que M. Tirard, lequel ne voit pas au-delà du bout de son nez.

Ils exigent qu'on arrête les frais et ils vont charger un autre ministre de la besogne difficile devant laquelle M. Tirard a prouvé son infériorité à tous les points de vue.

Ce pauvre homme ne sait pas jongler avec les chiffres; il s'est tout bêtement emparé dans la fantaisiste comptabilité de ses devanciers.

Son successeur fera-t-il mieux? Il aura pour lui une situation éclaircie, mais ce ré-

sultat même n'est-il pas obtenu au détriment de la République?

Si les commissions du budget qui se sont succédé depuis quatre ans n'ont su découvrir qu'aujourd'hui la mauvaise administration des finances, cela ne prouve-t-il pas que les républicains sont de déplorables administrateurs?

L'ère des déficits a commencé avec l'avènement de M. Grévy, ne l'oublions pas, et la fortune de la France ne s'est maintenue que dans les mains des conservateurs, voilà la moralité de l'expérience républicaine.

Il est peu probable que cela change. Nous recommandons aux électeurs d'y songer sérieusement.

LA MOBILISATION.

La citation suivante est un peu longue; mais elle est empruntée à la *Republique française* et nos lecteurs en comprendront l'importance:

« Le temps est passé où l'on pouvait discuter utilement sur le système d'organisation qui convient le mieux à nos forces nationales. Nous possédons maintenant un outil. L'essentiel est, à présent, de le mettre bien en main, de façon que nous puissions et que nous sachions nous en servir, si un jour nous nous trouvons subitement dans l'obligation de l'employer à la défense du pays. Les nouvelles presque quotidiennes que nous donnons dans notre « Bulletin militaire » prouvent que les armements se multiplient de toutes parts avec une activité persistante dont la signification ne doit échapper à personne. Si nous y insistons, c'est que nous considérons comme un devoir impérieux d'appeler sur ce fait l'attention de nos hommes d'Etat, de nos législateurs et de nos concitoyens. Il se peut que l'objectif de tous ces apprêts belliqueux soit lointain: mais qui oserait l'affirmer avec certitude? Sans pousser un cri d'alarme que ne justifieraient pas les circonstances présentes, nous devons néanmoins nous tenir

sur nos gardes et ne pas perdre un seul instant de vue l'éventualité toujours possible d'une agression de notre territoire.

» Voici qu'une feuille spéciale nous apprend que l'état-major du ministère de la guerre achève en ce moment, de concert avec les états-majors des 14^e et 15^e corps d'armée, le plan de mobilisation et de concentration de ces deux corps d'armée sur les Alpes, en vue de la protection et de la défense de cette partie de notre frontière. La précaution est excellente; mais il est permis de se demander si les études stratégiques auxquelles elle a donné lieu sur le continent concordent avec celles que le ministère de la marine a dû faire entreprendre d'autre part pour préserver le littoral méditerranéen. Nous craignons qu'il n'y ait point eu entente préalable. Et pourtant les renseignements que nous avons donnés sur la marine de guerre du royaume d'Italie nous portent à craindre que celle-ci ne devienne bientôt la plus formidable de toutes les armées navales de l'Europe. Au cas d'une conflagration générale, elle jouerait un rôle capital dans la Méditerranée. Son action serait bien plus redoutable même qu'une attaque par la terre ferme, car si l'histoire des guerres nous montre que les opérations offensives ont souvent réussi de la vallée du Rhône dans le bassin du Pô, nous y trouvons bien peu d'exemples de l'efficacité et du succès d'opérations inverses.

» Sur la Méditerranée donc, aussi bien en France qu'en Algérie, c'est la défense des côtes qui doit tenir la première place dans nos préoccupations. Cette défense est-elle organisée dans des conditions telles que notre flotte et nos corps d'armée se soutiennent réciproquement? Non. Jusqu'ici le trait d'union n'existe pas. Il faut en établir un. Il faut créer un conseil supérieur de la défense nationale sur terre et sur mer. Nous l'avons déjà dit, et nous y revenons avec instance parce qu'il est plus que jamais urgent de combler une dangereuse lacune. Mais ce n'est pas tout.

» D'après les nouvelles que contenaient nos derniers bulletins militaires, le ministre

de la guerre d'Italie s'occupe beaucoup depuis quelque temps de la mobilisation de l'armée de terre italienne, de même que le chef de l'amirauté allemande étudie le moyen de mobiliser ses cuirassés avec la plus grande rapidité possible.

» Ici et là cependant on a déjà procédé à des essais de mobilisation réelles d'après les exigences du système de guerre moderne, tandis qu'en France, rien de semblable n'a encore été pratiqué, du moins pour l'armée de terre. Nos cuirassés ont acquis à ce point de vue quelque supériorité sur nos troupes de terre en passant de la réserve au service actif. Toutefois, l'essai qu'ils ont fait de leurs règles de mobilisation ayant abouti à démontrer que cette mobilisation est des plus lentes, leur supériorité se traduit par la certitude qu'ont aujourd'hui nos officiers de marine qu'ils ne seraient pas prêts à prendre la mer dans le délai fixé. Eh bien, il faut absolument changer pour notre armée navale ces méthodes vicieuses et procéder sans retard à des essais de mobilisation pour notre armée continentale. Cela entraînera des dépenses assurément, et les budgets des deux armées sont déjà bien lourds; mais nous ne saurions tarder plus longtemps à essayer les rouages d'un mécanisme que nous avons eu tant de peine à construire de toutes pièces et dont l'entretien nous impose tant de sacrifices. Ce n'est pas à l'heure d'un incendie que l'on essaye les pompes. C'est auparavant.

La *Republique française* est-elle dans le secret des dieux pour parler ainsi? Et quel est ce secret?

Chronique générale.

L'événement important de la journée d'hier est la réunion tenue par la Gauche radicale pour examiner la situation parlementaire et prendre une résolution sur les demandes d'interpellation.

Elle a longuement discuté s'il y avait lieu

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Le coup avait été si violent que le sang jaillit. Le nègre posa son plateau à terre, prit son mouchoir, épongea le sang qui lui couvrait les joues, reprit son plateau, salua les deux gentlemen et s'éloigna sans dire un seul mot.

Sir Wilkie, pendant cette scène, qui ne dura que quelques secondes, ne fit pas un geste; la main qui tenait son cigare était seulement agitée d'un léger tremblement.

— Vous avez été un peu vif, dit-il à Harry dès qu'ils furent seuls.

— Pas du tout.

— Si fait.

— Bah! si l'on ne corrigeait pas ces mornicauds-là, reprit Harry, qui, au fond, était un peu honteux de son inqualifiable brutalité, on ne pourrait plus rien en faire.

— Désolé de ne pas être de votre avis.

— Sir Wilkie Robertson prétendrait-il, par hasard, vouloir me donner une leçon? dit Harry avec hauteur.

— Sir Wilkie Robertson est trop ignorant pour essayer de donner une leçon à qui que ce soit, répondit le baronnet; cependant il prend la liberté de dire qu'en cette circonstance M. Harry Palmer a abusé de sa position vis-à-vis de ce malheureux nègre.

— Je ne trouve pas.

— Permettez-moi d'essayer de vous convaincre par un exemple, — les exemples ont du bon, vous allez voir. — Si, moi, sir Wilkie Robertson, qui peut aussi facilement porter cent cinquante livres au bout de ce bras tendu que vous pourriez y tenir une orange, je vous prenais ainsi par le collet, si je vous faisais passer par-dessus cette balustrade.

Et, tout en parlant, sir Wilkie exécutait ses menaces, et le pauvre Harry était déjà suspendu dans le vide.

— Si je vous tenais ainsi entre la vie et la mort, continua sir Wilkie, que penseriez-vous de moi?

— Je penserais que vous abusez indignement de votre force physique pour commettre une lâche action et que vous vous conduisez comme un cockney de Londres, dit Harry, tremblant presque autant de colère que de peur.

— Bien dit! monsieur Harry, s'écria le baronnet, bien dit, sur ma foi! Vous allez donc m'avouer qu'en frappant ce malheureux nègre avec une telle brutalité vous avez abusé de votre situation, vous avez commis une lâche action, et vous vous êtes

conduit comme un cockney de Londres.

Harry ne répondit pas un mot.

— Avouez cela, dit sir Wilkie d'une voix qui commençait à devenir menaçante.

— Et si je refusais de vous satisfaire, que feriez-vous? demanda le jeune homme.

— Ce que je ferais? dit sir Wilkie, vous me demandez ce que je ferais?

En ce moment, le pauvre Harry se sentait secouer d'une façon furieuse. Instinctivement il ferma les yeux; mais les oscillations cessèrent subitement, et le baronnet reprit avec beaucoup de calme:

— Oh! mon Dieu, je ferais quelque chose de bien simple: j'ouvrerais la main...

Un frisson courut par tous les membres de Harry.

— Et je vous laisserais glisser dans le fleuve.

— Mais comment expliqueriez-vous ma... disparition? eut le courage de demander le pauvre Swell.

— D'une façon bien simple: vous seriez tombé en vous penchant imprudemment sur cette galerie... Allons, avouez.

Harry demeura muet.

— Avouez donc! dit Wilkie en abaissant son bras de façon que les pieds du patient touchaient presque les flots noirs qui fuyaient au-dessous de lui avec un clapotement lugubre.

— Je me suis conduit comme un cockney, dit enfin Harry.

— Pas mal; mais ce n'est pas tout. Continuez.

Harry se taisait de nouveau. Tout à coup il sentit avec terreur la main du baronnet qui s'entr'ouvrait lentement.

— Et j'ai commis une lâche action, s'écria-t-il d'ajouter.

— Cela a eu du mal à sortir, s'écria sir Wilkie en faisant repasser le jeune homme par-dessus la balustrade; mais enfin ça y est.

Harry se secouait avec la grâce d'un barbat qui sort de l'eau.

— C'est... c'est une bonne plaisanterie, dit-il en s'efforçant de rire; je m'en souviendrai.

— Je l'espère bien, dit sir Wilkie en lui tournant le dos.

Sur ces mots, il regagna le grand salon, laissant le pauvre Swell exhaler sa rage tout à son aise.

V

LE FAR-WEST.

Le voyage se continua jusqu'à Saint-Louis sans incident nouveau. M. Mac Dowel se frottait les mains de plus en plus. Il avait fait de Wilkie son confident. Avec son flegme britannique, le baronnet, ne voyant là qu'une innocente distraction, prenait plaisir à caresser le dada favori du planteur. Évidemment, ce jeune homme était quelque grand seigneur, il devait appartenir à l'une des premières maisons de France, et sir Wilkie s'expliquait main-

d'interpeller le gouvernement sur l'expédition du Tonkin.

MM. Floquet, Julien, Bovier-Lapierre ont soutenu la nécessité de réclamer des explications immédiates.

M. Viette a combattu cette manière de voir et a demandé que l'on renvoyât les explications sur le Tonkin au moment où le Cabinet déposerait sa demande de crédits pour les frais de l'expédition.

La réunion s'est ralliée à l'avis de M. Viette et a décidé qu'il n'y aurait pas d'interpellation déposée par la Gauche radicale sur les affaires du Tonkin; on ne s'expliquera qu'au moment où les crédits seront demandés, c'est-à-dire lorsqu'il plaira au gouvernement.

Les nouvelles extérieures sont assez intéressantes. Le *Temps* annonce que le marquis de Tseng va se rendre à Paris dans cinq ou six jours. La réponse au *memorandum* français, en date du 16 de ce mois, que le ministre de Chine a fait remettre à M. Challemel-Lacour, a été portée à Paris et remise au ministère des affaires étrangères par M. Tchong, secrétaire interprète de la légation.

LES CHAMBRES FRANÇAISES ET LES JOURNAUX ANGLAIS.

Le *Daily-News* exprime son inquiétude au sujet de la marche que prendront les événements au cours de la nouvelle session de la Chambre française.

La feuille anglaise déclare que la ligne de conduite qu'adoptera la France pendant les quelques semaines qui vont suivre, décidera dans une large mesure des chances de tranquillité en Europe.

L'Angleterre, conclut le *Daily-News*, suivra les discussions de la Chambre des députés avec un esprit dégagé de toute pensée égoïste. Car elle est bien disposée envers la République française et elle espère en conséquence que la France réussira à se tenir à l'écart d'entreprises et d'aventures extérieures.

Le *Standard* fait ressortir combien est sérieuse la situation du Tonkin telle qu'elle ressort du *Livre jaune* français, et déclare que des intérêts beaucoup plus importants que le sort du ministère sont en jeu.

La France, ajoute le *Standard*, peut enfin voir clairement toute l'étendue et tout le vague de l'entreprise dans laquelle elle a failli se laisser entraîner aveuglément.

LE DROIT D'ASSOCIATION.

Le projet de loi sur le droit d'association que M. Waldeck-Rousseau a déposé sur le bureau du Sénat contient une trentaine d'articles. Il est donc beaucoup plus étendu que celui qui a été présenté au cours de la session de 1882.

Les premiers articles consacrent la liberté du droit d'association. Aucune exception n'est faite à cette règle. La définition que dans son article 3 l'ancien projet donnait des sociétés illicites n'est pas reproduite dans le nouveau.

Après avoir posé le principe de la liberté

du droit d'association, le ministre de l'intérieur s'occupe de la réglementer. Il se borne à exiger l'autorisation préalable pour les associations formées entre Français et étrangers et pour les congrégations religieuses.

Les pénalités pour les infractions à cette règle sont celles qui sont énumérées à l'article 4 de l'ancien projet, savoir :

Sera puni d'une amende de 16 à 200 fr. tout membre d'une société formée contrairement aux prescriptions ci-dessus. En cas de récidive, la peine sera de quinze jours à six mois d'emprisonnement et d'une amende de 500 à 2,000 fr.

Le projet détermine ensuite les conditions dans lesquelles se fera la liquidation des valeurs des sociétés rentrant dans l'une des deux catégories indiquées et formées sans autorisation préalable.

Les derniers articles sont relatifs à la personnalité civile qui, pour certaines sociétés, sera conférée par une loi, et par un décret pour certaines autres.

On voit que ce projet consacre la liberté pour tous, excepté pour les religieux et même pour les catholiques.

Les forges et chantiers de la Méditerranée ont reçu du gouvernement la commande de huit avisos torpilleurs et d'une grande partie du matériel d'artillerie destiné soit à la défense des côtes, soit à nos forteresses.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 octobre.

On monte encore aujourd'hui, évidemment à cause de la tranquillité qui a présidé à la rentrée des Chambres; très-bien, mais nous n'en sommes toujours pas mieux partagés au point de vue de notre situation politique et financière.

On monte aujourd'hui, demain on n'en baissera que mieux. Signalons toujours les progrès réalisés : le 3 0/0 s'avance à 78.20 et 78.25 pour clôturer à 78.30; l'amortissable à 79.95; le 4 1/2 0/0 1883 monte à 108.40 et 108.45; dernier cours 108.52.

La Banque de France, la Banque de Paris et la Banque d'Escompte sont toujours faibles et sans changement aux cours de 5,350,—880,—512.50.

Le Foncier est ferme à 1,242.50 et 1,246.25. Les Obligations Foncières nouvelles sont toujours bien tenues; de même, les obligations de l'emprunt communal 1880.

Quant au Suez, il a des cours meilleurs, c'est vrai, mais c'est folie que d'acheter du Suez à 2,245 et 2,250. Surtout avec les recettes de ce moment : avant-hier, 40,000 fr., hier 70,000 fr.

Les Téléphones de la Plata sont un des meilleurs placements que l'on puisse faire en ce moment; actions 9 0/0 privilégiées au porteur, entièrement libérées au pair, cinq livres sterling, soit cent vingt-cinq francs. Les actions touchent 9 0/0 de leur valeur nominale avant toute répartition aux autres actions.

Panama sans affaires à 492 fr. Les obligations nouvelles font 5 fr. de perte, les non libérées 16 fr. de perte.

Chronique militaire.

Sur les seize bataillons d'artillerie de forteresse qui ont été créés par la loi du 24 juillet 1883, neuf sont déjà entièrement formés et établis dans leurs garnisons respectives. Le ministre de la guerre a prescrit que tout soit terminé au 31 décembre prochain.

les sanguinaires Peaux-Rouges. Un seul des voyageurs était revenu à Omaha, et dans quel état ! Le héros de cette aventure nous le racontera bientôt.

Or, ce qui troublait si fort la population de la ville d'Omaha, ce n'était pas qu'une vingtaine de personnes fussent tombées sous les coups des Indiens. Les Américains du Far-West, ayant l'habitude de ces sortes d'accidents, ne s'émeuvent pas pour si peu. D'ailleurs, la chose était déjà ancienne. Non, ce qui causait une si vive émotion parmi les bons bourgeois, c'était qu'il devait y avoir ce soir-là au théâtre un objet de *great attraction*.

L'homme qui avait échappé aux Indiens dans leur dernière attaque s'était avisé de conférencier sur la catastrophe dont les voyageurs de la diligence transcontinentale, l'*Overland Mail*, avaient été victimes. Cette idée, assez américaine, avait de quoi intéresser M. Mac Dowel et les siens, sur le point de traverser à leur tour la prairie, le théâtre même sur lequel s'était passée la scène qui servait de sujet à la conférence. Aussi n'eurent-ils garde d'y manquer. Ils remirent en conséquence leur départ au lendemain.

La salle était déjà pleine et le rideau se levait au moment où M. Mac Dowel et sa compagnie arrivèrent. Un petit homme replet, qui n'avait guère plus de trente ans, entra presque aussitôt en scène. Ce gentleman n'avait rien en lui de remarquable, si ce n'est une forêt de cheveux ébouriffés et d'une couleur indéfinissable, qu'on aurait pu comparer à la crinière d'un bison.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

Le ministre de la guerre se rendra auprès de la commission de l'armée afin d'y défendre le projet de loi sur les écoles d'enfants de troupe : le général Campenon demandera aux Chambres de voter ce projet le plus tôt possible.

Quant aux sous-officiers, les idées du général Campenon diffèrent sensiblement de celles de la commission de l'armée. Le ministre de la guerre estime, en effet, qu'il n'y a pas intérêt à augmenter outre mesure le nombre des rengagements. En agissant de la sorte, on ne disposerait plus que d'un nombre très-restreint de places pour les jeunes gens instruits; et, ce qui est plus grave, on compromettrait la mobilisation de l'armée, puisque les sous-officiers rengagés ayant fait quinze ans de service, passeraient directement dans l'armée territoriale, et qu'il n'en resterait point un nombre suffisant pour la réserve de l'armée active.

Le ministre de la guerre estime que la situation actuelle des sous-officiers est suffisamment avantageuse; tout au plus conviendrait-il de la relever au point de vue de la considération dont ils jouissent. Il n'est pas probable que le ministre de la guerre dépose un projet de loi sur cette question; il compte plutôt la résoudre par les décisions qu'il prendra.

Le ministre de la guerre soumettra, avant la fin de la semaine, à la signature du Président de la République le décret promulguant le nouveau règlement sur le service des troupes en campagne. Le général Campenon a, en outre, donné l'ordre à la commission chargée de ce travail de terminer, dans un délai très-court, le règlement sur le service intérieur.

Ces deux projets n'apporteront que des modifications de détail aux règlements actuellement en vigueur. On s'est préoccupé surtout de donner à toutes les troupes à cheval, cavalerie, artillerie et train, le même règlement, et d'en faire autant pour toutes les troupes à pied. Quant au service en campagne, on s'est efforcé d'introduire la plus grande harmonie dans les manœuvres qui exigent les concours des différentes armes et de multiplier, dès le temps de paix, des exercices propres à préparer les officiers à opérer avec ensemble.

LES MOUVEMENTS DE TROUPES SUR LA FRONTIÈRE ALLEMANDE.

On écrit de Berlin à la *République radicale* :

« Depuis une quinzaine de jours, les frontières allemandes se garnissent de troupes. Ces mouvements insolites s'opèrent dans le plus grand secret : le ministère observe à cet égard une discrétion absolue.

» Pendant les nuits claires de la dernière semaine, il y a eu des manœuvres militaires fort importantes; les roues d'artillerie étaient garnies de manière à en étouffer le bruit.

» Tenez pour certain qu'il se prépare ici quelque chose... »

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Les individus qui ont attaqué M. Alph. G..., lundi soir, ont été arrêtés hier, par la police de Saumur, en différents endroits. Ces individus, au nombre de trois, sont des ouvriers employés au chantier du chemin de fer.

La semaine dernière, nous parlions d'un escroc qui se faisait donner des vêtements, et surtout de l'argent, en disant qu'il retournerait en Tunisie, où il reverrait les fils des familles qui lui avaient confié ces objets et cet argent.

Nous apprenons aujourd'hui que l'individu en question se nomme Millon (Fiacre-Marie), déserteur du 49^e bataillon de chasseurs à pied, et qu'il a été arrêté le 20 octobre par la gendarmerie de Nueil-sous-Pas-savant.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS D'UN AN.

Le tirage au sort prescrit par les instructions ministérielles pour déterminer l'ordre dans lequel les jeunes gens admis, en 1883,

à contracter l'engagement conditionnel d'un an seront convoqués pour signer cet engagement et choisir leur corps, aura lieu à la préfecture demain vendredi 26 octobre, à 4 heures 1/2 du soir.

Les jeunes gens qui se croiraient fondés à solliciter la remise de tout ou partie du versement de la prestation de 1,500 fr., sont invités à adresser d'urgence à la préfecture leur demande rédigée sur papier timbré.

LES BOURSES DES LYCÉES.

Le Président de la République a signé le décret de nomination des boursiers de l'Etat dans les lycées et collèges de France et d'Algérie.

Six cents candidats environ ont obtenu des bourses ou fractions de bourse.

Depuis le 4^e septembre, les grandes Compagnies de chemins de fer français ont adopté le téléphone comme appel avertisseur de préférence au télégraphe. Un certain nombre de Compagnies anglaises avaient déjà fait cette modification, mais la Compagnie de l'Ouest était la seule qui jusqu'ici avait essayé une tentative de ce genre.

Association Artistique d'Angers.

L'Association artistique a inauguré, dimanche 14, la septième année des concerts populaires. Elle a retrouvé son public habituel, plutôt augmenté que diminué, et qui a fait fête au chef d'orchestre, M. Gustavo Lelong, lorsqu'il a paru au pupitre. M. Lelong recevait pour la seconde fois cet hommage mérité; le jour de l'ouverture de la campagne au théâtre, semblable accueil lui avait été fait. Le nom de cet excellent chef est inséparable désormais de l'éclatante réputation acquise par l'orchestre qu'il a formé et dont il est l'âme.

Nous n'avons remarqué aucun changement notable dans le personnel. Les mêmes artistes que nous avons si souvent applaudis, étaient à leur poste. C'est encore une des causes de la supériorité de notre orchestre; les artistes se connaissant de longue date, sont naturellement plus sûrs les uns des autres, au point qu'aujourd'hui ils forment un ensemble à peu près parfait, auquel les directeurs de l'Association peuvent demander beaucoup avec la certitude de n'obtenir que des succès.

Le 14, la *Réverie* de Schumann, cette « chose de peu d'importance », a-t-on dit, mais si délicate et pleine de tant de charme, a été vigoureusement applaudie et bissée. Volontiers on eût fait de même, au deuxième concert, pour la *Sérénade* d'Haydn, gracieuse au possible, et qui n'a que le tort de finir trop vite. Nous devons encore signaler, dans le premier concert, la *Rhapsodie hongroise* de Liszt, qui a été particulièrement goûtée et applaudie.

Dimanche dernier, M. Weber, premier violoncelle, nous a fait entendre le 3^e concerto de Gollermann, bien fait pour mettre en relief les qualités qui distinguent cet artiste. Dans l'*Arlésienne* (2^e suite d'orchestre) de G. Bizet, chacun a rivalisé de zèle; les quatre parties ont été rendues avec infiniment de brio; plusieurs solistes ont été applaudis dès avant même la fin du morceau. L'ensemble a provoqué une double salve.

Ces débuts heureux font bien augurer de la campagne; l'Association artistique tiendra tout ce qu'elle a promis, cette année, comme les précédentes. (*Union de l'Ouest.*)

L'Espérance du Peuple, de Nantes, termine une Causerie musicale consacrée à l'Association angevine par les lignes suivantes :

« Enfin, nous ne saurions trop recommander à ceux de nos lecteurs qui ont occasion d'aller à Angers pour leurs affaires ou leur plaisir de s'arranger de façon à profiter de l'un des concerts du dimanche; ils ne regretteront certainement pas d'avoir prolongé leur séjour, après avoir entendu ces symphonies admirables et admirablement exécutées qui reposent singulièrement l'esprit des écoeurements de la politique ainsi que des rengaines de certains opéras qu'il est inutile de nommer. »

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* : « Jeudi et samedi, on nous a donné *Mireille*. Depuis une huitaine de jours, on at-

tendait avec impatience la première représentation de cet opéra. Le succès a été très-grand, comme il était facile de le prévoir. La direction avait fait beaucoup de frais pour la mise en scène, ayant à cœur de plaire au public et d'exciter un peu la jalousie des villes mieux subventionnées.

» Au premier acte, nous assistons à la cueillette des feuilles de mûriers; ce délicieux tableau, plein d'une douce et mélancolique poésie, qui a inspiré notre célèbre peintre, Lenepveu, est un des plus remarquables du poème de Frédéric Mistral.

» Le « clou » de la soirée était le décor nouveau : *Les Arènes d'Arles*. Voilà quelques mois, M. Jules Breton avait fait un voyage dans le Midi et avait rapporté des photographies de l'ancien amphithéâtre romain. En s'aidant de ces modèles, M. J. Allain, notre sympathique acteur, a pu « brosser », grâce à sa touche hardie, la belle toile que nous avons tous admirée. Devant ces vieilles ruines, devant ces jeunes gens qui dansaient la farandole, devant ce tableau si pittoresque dans son ensemble, nous avons pensé involontairement à la magnifique description que nous a faite Alphonse Daudet de ces joyeuses et brillantes fêtes provençales, sous les chauds rayons du soleil.

» Les interprètes ont été parfaits. Aussi, nous les prions d'agréer nos sincères remerciements. »

Demain vendredi, M. Tournié, du Théâtre Royal de Bruxelles, donnera au théâtre d'Angers une représentation extraordinaire. On jouera les *Huguenots*.

M. Tournié sera accompagné de M. Crépau, 1^{re} basse, de M^{lle} Alès, forte chanteuse, et de M^{lle} Wilhem, chanteuse légère, du théâtre de Nantes.

CHOLET.

Samedi dernier, le nommé Benéreau, chauffeur à la machine à vapeur installée pour monter les matériaux à l'église Notre-Dame, à Cholet, était occupé à nettoyer les engrenages. Tout à coup les deux pieds lui glissèrent, et, en voulant se maintenir avec les mains, il eut un des bras broyé jusqu'au coude.

Le blessé, transporté à l'hôpital, a subi l'amputation.

BOURGUEIL.

On écrit de Bourgueil à l'*Indépendant* de Tours :

« Notre petite ville était en liesse dimanche, à l'occasion de l'inauguration de l'usine à Gaz et grâce aux largesses du propriétaire de cette entreprise qui a, dans cette circonstance, justifié l'opinion que nous avions de lui. M. Meunier est un homme de bon ton qui sent le Parisien de bonne race; il est grand dans ses générosités, et les pauvres de la localité s'en souviendront tout autant que les nombreux invités de ce riche propriétaire d'usine à Gaz qui, après avoir offert divers amusements à la population ouvrière, termina la fête organisée par ses soins et payée de ses deniers par un très-joli petit feu d'artifice, un bal populaire et

gratuit sous nos vastes Halles ainsi qu'un ravissant bal d'invités dans les salons de notre Hôtel-de-Ville.

» Le Préfet d'Indre-et-Loire avait dépêché un de ses employés pour le représenter, et le député de l'arrondissement voulut bien payer de sa gracieuse personne, et venir engager du geste ceux qui avaient concouru de près ou de loin à cet éclairage nouveau pour une petite localité comme la nôtre. »

TOURS.

L'explosion de l'Hospice Général. — D'après nos derniers renseignements, aucune amélioration bien sensible ne se serait produite dans l'état de la principale victime, M. Rébéré.

La tuméfaction du visage n'a pas diminué. Elle est horrible. Le nez, les joues, les tempes sont tellement gonflés, qu'il n'y a plus figure humaine. La tête ne peut être comparée qu'à celle d'un noyé, qui a subi une énorme augmentation de volume par suite d'un long séjour dans l'eau.

Les bras et les mains de ce malheureux ont été tellement brûlés que des lambeaux de chair restaient adhérents aux vêtements que l'on voulait enlever.

On a pu heureusement constater que la vue ne serait pas perdue.

Comme nous l'avons dit hier, les médecins ne pourront se prononcer sur l'état du blessé et les conséquences des brûlures que dans plusieurs jours.

La situation des sœurs qui ont été atteintes par le gaz enflammé n'a rien d'inquiétant, nous dit-on. L'une d'elle a dû garder le lit; mais on espère qu'elle sera rétablie dans très-peu de temps.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

On lit dans l'*Indépendant* de Tours :

« Tous les ans, à pareille époque, nous avons l'occasion de signaler des accidents mortels provoqués par l'ingestion des champignons vénéneux.

» Ces jours derniers, c'est une famille de sept personnes, habitant Crozilles, qui a été victime de cette terrible intoxication. Deux enfants ont déjà succombé. Les cinq autres victimes sont loin d'être hors de danger.

» On ne saurait trop répéter que ce sont les caractères botaniques qui, seuls, permettent de distinguer les champignons comestibles de ceux qui sont vénéneux.

» Tous les autres moyens empiriques de faire cette distinction, — le procédé de l'oignon blanc ou de la cuiller d'argent, par exemple, — sont absolument illusoire, et, par la fausse sécurité qu'ils inspirent, ne peuvent que produire les accidents qu'on veut éviter. Il faut, en un mot, connaître les champignons, sinon il est prudent de s'abstenir d'en manger. »

PROSPÉRITÉ AGRICOLE.

Nous lisons dans l'*Union de la Sarthe* :

« Voici des faits qui peuvent donner une idée de la situation agricole sous l'ère de prospérité républicaine.

— Tu veux dire du nôtre, Gros-Guillaume, car pour celui du traître...

— Je l'entends bien ainsi, monseigneur.

— Voilà qui est bien. En outre, sied-il qu'un magistrat de mon rang se charge personnellement d'une telle besogne ?

— Assurément non, monseigneur, et votre rôle devra se borner à diriger l'action, non à y prendre part.

— Tu parles en homme sensé, Gros-Guillaume, et je me range à ton avis. Quant à toi, mon ami...

— Quant à moi, monseigneur ?...

— Ton âge, ta position sociale, te permettent très-bien...

— De risquer ma peau ?...

— Pour la gloire du roi; oui, mon ami.

— Merci, monseigneur, merci pour cette bonne parole, fit l'aubergiste en se mordant un peu les lèvres, mais il me vient un scrupule.

— Lequel ?

— Ne serait-ce pas agir en égoïste que de vouloir accaparer pour moi seul tout l'honneur de cette arrestation ? Non, non, j'entends que le dernier des habitants de Suresnes partage avec vous et moi la gloire d'avoir livré à monseigneur de la Reynie l'ennemi du roi.

— Comment cela ?

— Est-ce que toutes ces chaumines, qui s'éparpillent depuis votre maison jusqu'à la mienne, n'a-

» L'arrondissement de Châteaugontier est, des trois arrondissements de la Mayenne, celui dont le sol est le plus fertile, où les travaux agricoles sont le mieux exécutés, et où l'élevage des bestiaux se fait avec le plus de soin. C'est encore dans cet arrondissement que le rendement des céréales, si déficieux depuis cinq ou six ans dans notre région, a donné les meilleurs résultats.

» Eh bien, dans le seul numéro de dimanche dernier des journaux de Châteaugontier, en relevant les annonces des fermes où il va être procédé, avant le 1^{er} novembre, à la vente des meubles, bestiaux et matériel agricole servant à leur exploitation, on trouvait que le nombre s'élève à trente-trois.

» De tels faits nous dispensent de tout commentaire; ils parlent assez haut par eux-mêmes, et prouvent mieux que tout ce que nous pourrions dire à quel état de gêne et de misère le libre-échange et la République ont réduit nos malheureux cultivateurs ! »

Afin de laisser complètement le lycée de Bordeaux, on avait décidé de supprimer la chapelle de l'établissement qui devait servir, dit-on, à des ateliers de menuiserie. Les travaux nécessaires à cette transformation étaient commencés. Il paraît que le gouvernement vient de les faire suspendre. Les pères de famille ont été consultés pour savoir s'ils désiraient que leurs fils reçussent l'instruction religieuse et suivissent les cérémonies du culte catholique. Douze seulement sur cinq cents ont déclaré qu'ils voulaient que l'enseignement religieux ne fût pas donné à leurs enfants.

SAISON D'HIVER 1883-84.

La maison de la BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle possède actuellement un assortiment considérable de vêtements en tous genres, nouveautés mi-saison et hiver.

Cette maison, comme sa vieille réputation le comporte, se recommande toujours par la qualité de ses draperies, l'élégance de sa coupe et la modicité de ses prix exceptionnels de bon marché.

De l'Argent bien placé.

On nous prie de reproduire la lettre suivante d'un fonctionnaire de l'État : La maladie qu'il dépeint si bien est si généralement répandue aujourd'hui, que tout le monde devrait faire son profit de l'enseignement contenu dans ces lignes. Il écrit textuellement :

« Monsieur, j'étais depuis très-longtemps atteint de gastralgie; j'en étais arrivé à ce point que deux heures après mes repas commençait pour moi des souffrances continuelles : lourdeur d'estomac, nausées successives, digestions paresseuses et difficiles, me meltant presque dans l'impossibilité de marcher, par suite de l'oppression produite par les aigreurs et la difficulté de digestion; en un mot je ne pouvais prendre un repas sans souffrir ensuite. Les Pilules Suisses ont fait dispa-

briment pas à cette heure une armée de paysans qui vous sont dévoués ?

— C'est vrai.

— Est-ce que dans leurs granges ils ne possèdent pas tous, à défaut de mousquets, la collection de leurs outils de travail ?

— Oui, sans doute.

— Réveillons tous ces gaillards-là et faisons appel à leur bonne volonté. Tous, ils s'empresseront d'accourir à la voix de monseigneur. Une fois réunis en force suffisante, on marchera en bon ordre sur l'auberge, et alors...

— Ton plan est admirable, Gros-Guillaume. Mais hâtons-nous, car la nuit s'avance.

Après avoir réglé quelques menus détails de leur expédition, ils sortirent de la maison, précédés de la vieille qui éclairait leur marche à l'aide de la lanterne.

Ils s'avancèrent méthodiquement et en silence à travers les rues du village, se faisant ouvrir successivement chacune des maisonnettes, et convoquant les paysans à les suivre pour leur prêter main-forte au nom du roi.

Quand on sut de quoi il s'agissait, et que le dessein du bailli était d'empoigner l'homme du « Veau qui tête », chacun s'empressa de se rendre dans la rue et de se mettre aux ordres de monseigneur.

En peu de temps, toute la population de Suresnes se trouva réunie devant l'auberge.

raire toutes ces indispositions; grâce à elles, je jouis maintenant d'une santé parfaite, bien que je n'en aie même pas employé deux boîtes à 1 fr. 50, ce qui fait une dépense de 3 francs.

Signé: L..., percepteur à D... (Haute-Marne).
A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Faits divers.

Les journaux ont rendu compte des incidents tumultueux qui ont marqué les diverses représentations de débuts au Grand-Théâtre de Marseille.

Ces manifestations prennent des proportions telles que toute la ville est en émoi.

Le maire va faire fermer le théâtre pour toute la saison, et par conséquent mettre sur le pavé deux ou trois cents familles, si un tumulte quelconque se produit dorénavant. La représentation de lundi soir a même pu donner déjà à la municipalité le prétexte demandé.

Cependant aucune résolution fâcheuse n'a été prise jusqu'à présent.

Un grave accident de chasse a eu lieu dimanche soir, à Mouchin, près Lille, chez M. Varlet, Nicole, maire de Mouchin.

Un des invités, M. Alphonse Quinqué, a reçu en pleine poitrine un coup de feu de M. Varlet et a été tué sur le coup.

L'auteur involontaire de cet accident est désespéré.

À Béziers, dimanche soir, vers minuit, M. Bertaudeau, liquoriste, et un nommé Gally se sont pris de querelle en sortant du café des Deux-Mondes. Gally a tué Bertaudeau d'un coup de stylet dans le côté.

La guitare n'est pas morte. La preuve, c'est qu'il vient de naître en Allemagne un journal rédigé en deux langues (français et allemand) intitulé : *la Gazette de la Guitare* (Guitare Zeitung). En même temps, il s'est fondé une Société internationale de guitaristes !

SAMEDI 43 octobre, il a été perdu, à Saumur, un titre de rente au porteur de 48 fr., 4 1/2 pour cent.

Prière de le rapporter au Bureau du Journal. Il y aura récompense.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES VENDANGES DE SURESNES

DEUXIÈME PARTIE

L'AUBERGE DU « VEAU QUI TÊTE » (suite)

— Bonté du ciel ! fit l'aubergiste avec un accent de désespoir. Et dire que c'est sous mon toit qu'a pu s'abriter un pareil coquin ! Ma maison est déshonorée, monseigneur !

Et le pauvre homme ne put retenir ses sanglots. Le bailli remit à un moment plus opportun le soin de le consoler.

— A cette heure, dit-il avec dignité, nous avons autre chose à faire qu'à nous livrer à de telles préoccupations. Il faut, avant tout, que le criminel soit arrêté.

— Sans doute, monseigneur, et je vous y aiderai de tout mon pouvoir. Comptez sur moi comme sur un dévoué serviteur de Sa Majesté.

— J'y compte, mon ami, j'y compte. Mais examinons ensemble les moyens les plus sûrs pour bien réussir dans notre entreprise.

— Avant tout, monseigneur, il faut éviter l'effusion du sang.

Justin BELLANGER.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 OCTOBRE 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Ciôtur	Dernier		Ciôtur	Dernier		Ciôtur	Dernier		Ciôtur	Dernier	
précéd.	cours.		précéd.	cours.		précéd.	cours.		précéd.	cours.	
3 %	78 25	78 20	Est	738 75	735	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	514	512
3 % amortissable	79 85	80	Paris-Lyon-Méditerranée	1370	1365	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503 50	503 50	Est	353 75	353 50
4 1/2 %	106 50	106 60	Midi	1142 50	1140	— 1865, 4 %	514	512 50	Midi	350 50	350 25
4 1/2 % (nouveau)	108 40	108 55	Nord	1812 50	1817 50	— 1869, 3 %	398	397 50	Nord	366	365 75
Obligations du Trésor	505	505	Orléans	1275	1272 50	— 1871, 8 %	388	388 50	Orléans	363	363
Banque de France	5350	5370	Ouest	775	775	— 1875, 4 %	505	506 50	Ouest	360	359 75
Société Générale	500	501 25	Compagnie parisienne du Gaz	1350	1342 50	— 1876, 4 %	506	506	Paris-Lyon-Méditerranée	366	364
Comptoir d'escompte	960	970	Canal de Suez	3235	3270	Bons de liquid. Ville de Paris	515	514	Paris-Bourbonnais	364	366
Crédit Lyonnais	551 35	553 75	C. gén. Transatlantique	501 25	500	Obligations communales 1879	440	443	Canal de Suez	360	363
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1245	1247 50				Obligat. foncières 1879 3 %	450	450			
Crédit de France	16	16									
Crédit mobilier	340	347 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR				
Heures	Minutes	Type	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.
3	45	matin (s'arrête à la Possonnière)	6 05	8 50	6 55	9 40	6 55	9 45	6 55	9 45	8 30	11 03
8	56	matin, omnibus-mixte.	6 15	9 01	7 05	9 50	7 13	10 07	7 22	10 20	8 46	
1	25	soir,	6 23	9 10	7 15	10 00	7 22	10 20	7 22	10 20	8 54	
3	32	express.	6 38	9 27	7 30	10 15	7 35	10 33	7 35	10 33	9 06	11 35
7	15	omnibus.										
10	36	(s'arrête à Angers).										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS		THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR		MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.		
Heures	Minutes	Type	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.
3	26	direct-mixte.	6 05	7 55	8 56	3 50	7 58	2 49	9 33	5 50	12 10	6 10
8	21	omnibus.	7 03	8 40	9 09	4 02	8 27	3 14	9 53	6 28	12 55	7 02
9	37	express.	7 14	8 51	9 18	4 10	8 27	3 14	9 53	6 55	1 28	7 50
12	48	soir, omnibus-mixte.	7 27	9 04	9 45	4 27	9 23	4 4	10 47	8 01	2 27	9 10
4	44		7 46	9 16	10 33	5 03	9 55	4 25	11 17	8 38	3 13	10 12
10	24	express-poste.					10 32	4 56	11 52	9 24	4 09	10 58

Etudes de M^e CAILLEAU, notaire à Longué,
Et de M^e ROGERON, notaire à Beaufort.

A VENDRE

A L'AMIABLE :

1^o La TERRE de la HURTAUDERIE, située commune de Longué et par extension communes de Vivy et de Blou, comprenant château avec douves, allées, jardins, charmilles, trois fermes, dix closeries et diverses réserves, notamment sapinières et taillis, aux Montaux, commune de Vivy, le tout d'une superficie d'environ cent trente-cinq hectares, ci. 135 »

2^o La magnifique MÉTAIRIE de LA BUTTE, commune de Longué, contenant environ cinquante-deux hectares, ci. 52 »

3^o Et une MAISON avec jardin bien planté, et vigne, ville de Longué, route de Saumur, d'une superficie d'environ soixante dix-sept ares, ci. 77

Total des contenances, cent quatre-vingt-sept hectares soixante-dix-sept ares, ci. 187 77

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e CAILLEAU, notaire à Longué. (672)

Etudes de M^e BLANCHET, notaire à Baugé,
Et de M^e HATIN, notaire à Paris.

A VENDRE

La Terre du Theil

SISE

Communes d'Auverse, Guédeniau, Bocé et autres,

Comprenant : Château, bois, futaies, sapinières, formant les réserves. 5 fermes, 6 closeries et landes affermées.

Contenance totale : 481 hectares. Chasse magnifique. (631)

A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,

LA MAISON DU MARCONNAY

Située à Parnay (Maine-et-Loire),

Comprenant :

Grand jardin, terrasse, et de très-belles caves de niveau avec le sol et bien claires.

S'adresser à M^{me} BECQUET, au château de Parnay, ou à M. BEAUFILS, son homme d'affaires, à Souzay. (632)

A VENDRE

ENVIRON

14 HECTOLITRES DE HARICOTS

Buisson.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Environ : 94 barriques vides ; 3 tonnes ; 19 petits fûts.

S'adresser à M. G. DOUSSAIN, syndic de la faillite Brisset, 10, rue des Basses-Perrières, Saumur. (671)

A VENDRE

UNE EXCELLENTE CALÈCHE

A un ou deux chevaux, couleur verte.

S'adresser à M. POTTIER, aux Rigaudières, Allonnes (Maine-et-Loire).

A LOUER

PRÉSENTMENT

JOLIE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, 15,

Comprenant neuf pièces avec jardin

S'adresser à M. JOUSSEAUME, épiciier, rue de Bordeaux.

A LOUER

MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (630)

IMPRIMERIE typographique à céramique der (brevet) dans une ville de l'Ouest. Bonne maison. Bel agencement. Matériel en très-bon état. Grandes facilités de paiement.

S'adresser à l'AGENCE HAVAS, place de la Bourse, 8, Paris, sous les initiales T. P.

A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.

S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson. (537)

A VENDRE

Une VOITURE à quatre roues toute neuve et une CHARRETTE anglaise.

S'adresser à M. CAVELLIER, rue Beaurepaire, 17. (610)

ON DEMANDE
A la Distillerie V^o Angelo Bolognesi et C. Carichou

Un homme sachant lire et écrire pour la mise en bouteille, étiquetage, etc., etc., et un jeune homme de 15 à 16 ans pour le magasin et les courses. Inutile de se présenter sans de bonnes références.

AVIS

Lesieur Benjamin Coutard, concierge à la banque Lambert, prévient le public qu'à partir du 1^{er} novembre 1883, il sera à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, soit pour service de table, cirage de parquets et mise de vin en bouteille.

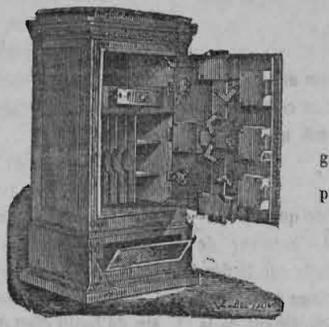
ON DEMANDE une cuisinière pour la campagne. Bonnes références sont exigées. S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE DAME

Demande un emploi de caissière et comptable dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME demande une place de cocher ou de valet de chambre. S'adresser au bureau du journal.

COSMYDOR
Eau de Toilette incomparable sans acide ni vinaigre
Les hygiénistes de notre époque engagent à se servir journellement du COSMYDOR
Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les différents usages de l'Hygiène, de la Toilette et de la Santé. (S'emploie journellement)
SE VEND PARTOUT DÉPÔT CENTRAL : 53, Boulevard Sébastopol, 53 PARIS



GRANDS MAGASINS
DE
l'Épicerie Moderne
Rue et Place du Marché-Noir.
L. ALLORY
SAUMUR.

DAVEAU, DOREUR
Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.
VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE
De GLACES nues, encadrées et à vitrage
POUR DEVANTURES DE MAGASINS.
Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.
Dorure de Cadres et d'Appariements, tarifées au mètre.
Demander le Tarif.

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS si vous sucez quelques BONBONS GRAMONT au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la Toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des capsules recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur : ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix : la Boîte 1^{fr} 75 ; demi-Boîte 4 fr. Se méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature du D^r GRAMONT.
Dépôts à Saumur : pharmacie GABLIN, rue d'Orléans, 27, et toutes les pharmacies. (664)

SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE
COFFRES - FORTS INCOMBUSTIBLES
Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.
Diplôme d'honneur, 20 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes administrations financières.
Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont rendu intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient. NOMBREUX CERTIFICATS.
PRIX DE 22 à 2,000 FRANCS
Manufacture à Reims, rue Boulard, 48 et 20
Sur demande, envoi franco du Tarif-Album.
En vente chez M. BRARD, quincaillier, place de la Bilange, SAUMUR.